

Direction des Manifestations Publiques

ROUEN GIVREE - TARIFS 2018

Du 28 novembre au 30 décembre 2018 (32 jours)

DESIGNATION	DROIT DE PLACE
Chalet 6m ² Montant forfaitaire	242,52€
Chalet 8m ² Montant forfaitaire	322,56€
Ambulants et métiers forains de surface > à 200m ² par m ² et par jour	0,15€
Ambulants et métiers forains de surface comprise entre 100 et 200m ² par m ² et par jour	0,30€

Les ambulants et métiers forains dont la surface est inférieure à 100m² seront redevable des montants de droit de place « stationnement autorisés aux divers endroits de la Ville » fixés par décision du Maire du 8 janvier 2018.